



\*02127907\*

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE



Déposé au greffe du tribunal de commerce

de .. **LIEGE** .....le **10 OCT. 2002**

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

**ACTES et EXTRAITS D'ACTES** à publier aux annexes du Moniteur belge  
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

## 1. Inscription:

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique

→ n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique

→ n°

☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale

→ n°

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés

→ n°

☐ Registre des sociétés agricoles

→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ ANTHONISSEN UTS

3. Forme juridique (en entier)

▷ Société Privée à responsabilité limitée

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Rue de Jupille, 19, 4020 Liège

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ RC Liège 207531

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ BE 469 221 860

7. Objet de l'acte

▷ Démission - Nomination

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

L'assemblée du 25 septembre 2002 prend acte de la démission de son mandat de gérante de Madame Ingrid Vandermaesen, et nomme en remplacement Monsieur Roger Anthonissen, Gilles de Pelichylei, 82, 2970 Schilde à partir du 1 octobre 2002.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge  
Rue de Louvain 40-42  
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation **61 0081**Numéro du compte **240 087 5400 76**

I. Vandermaesen Gérante